**“Sans la prière la foi vacille !”, affirme le pape François lors de l’audience générale**

25 mai 2016, audience générale du pape François

La Croix, le 25/05/2016 à 16h21

Chers frères et sœurs, bonjour !

La parabole tirée de l’évangile que nous venons d’écouter (cf. Lc 18, 1-8) comporte un enseignement important : « la nécessité de toujours prier sans se décourager » (v. 1). Il ne s’agit donc pas de prier de temps en temps, quand cela nous dit. Non, Jésus dit qu’il faut « toujours prier, sans se décourager ». Et il nous donne l’exemple de la veuve et du juge inique.

Le juge était un personnage puissant, qui rendait ses sentences en s’appuyant sur la loi de Moïse. C’est pourquoi la tradition biblique recommandait que les juges soient des personnes craignant Dieu, dignes de confiance, impartiales et incorruptibles (cf. Ex 18, 21). Et pourtant ce juge « ne craignait pas Dieu et ne respectait pas les hommes » (v. 2). C’était un juge inique, sans scrupule, qui ne tenait pas compte de la loi mais faisait ce qu’il voulait, en fonction de ses intérêts. Une veuve s’adresse à lui pour que justice lui soit rendue. Les veuves, avec les orphelins et les étrangers, constituaient les catégories les plus faibles de la société. Les droits qui leur étaient assurés par la loi pouvaient être facilement ignorés : étant seules et sans défense, elles pouvaient difficilement les faire valoir. Personne ne défendait une pauvre veuve qui était là, toute seule. On pouvait l’ignorer et même ne pas lui rendre justice. De même pour l’orphelin ou pour l’étranger, le migrant : c’était une problématique très forte à cette époque. Face à l’indifférence du juge, la veuve utilise la seule arme dont elle dispose : insister, l’importuner sans relâche pour lui présenter sa requête. Et c’est grâce à cette persévérance qu’elle atteint son but. Le juge finit en effet par accéder à sa requête, non pas parce qu’il est mû par la miséricorde ou parce que sa conscience l’exige ; mais parce que, comme il reconnaît simplement : « comme cette veuve commence à m’ennuyer, je vais lui rendre justice pour qu’elle ne vienne plus sans cesse m’importuner » (v. 5).

Jésus tire de cette parabole une double conclusion : si la veuve a réussi à faire céder ce juge malhonnête par ses demandes insistantes, combien Dieu, lui qui est un père bon et juste, « fera justice à ses élus, qui crient vers lui jour et nuit », et cela sans les faire « attendre », mais en agissant « bien vite » (v. 7-8).

Voilà pourquoi **Jésus nous exhorte à prier « sans se décourager ».** Nous traversons tous des moments de fatigue et de découragement, en particulier quand notre prière semble inefficace. Mais Jésus nous l’assure : à la différence du juge malhonnête, **Dieu exauce rapidement ses enfants, même si cela ne signifie pas qu’il le fasse au moment ni de la manière que nous souhaiterions**. **La prière n’est pas une baguette magique ! Elle aide à garder la foi en Dieu, à nous en remettre à lui, même quand nous ne comprenons pas sa volonté.** Jésus lui-même en est un bon exemple, lui qui priait tant ! La lettre aux Hébreux nous rappelle que « pendant les jours de sa vie dans la chair, il offrit, avec un grand cri et dans les larmes, des prières et des supplications à Dieu qui pouvait le sauver de la mort, et il fut exaucé en raison de son grand respect » (5, 7). À première vue, cette affirmation semble fausse, puisque Jésus est mort sur la croix. Et pourtant la lettre aux Hébreux ne se trompe pas : Dieu a vraiment sauvé Jésus de la mort en lui donnant sur elle une victoire totale, mais le chemin à parcourir pour l’obtenir passait par la mort elle-même ! Cette allusion à la supplication que Dieu a exaucée renvoie à la prière de Jésus à Gethsémani. Assailli par l’angoisse, Jésus prie son Père de lui épargner l’amer calice de la passion, mais sa prière est empreinte de confiance envers lui et d’un abandon sans réserve à sa volonté : « Cependant – dit Jésus –, **non pas comme moi, je veux, mais comme toi, tu veux** » (Mt 26, 39). L’objet de sa prière passe au second plan ; ce qui importe avant tout, **c’est la relation avec le Père**. C’est bien ce que fait la prière : elle transforme le désir et le rend conforme à la volonté de Dieu, quelle qu’elle soit, car celui qui prie aspire avant tout à l’union avec Dieu, lui qui est amour miséricordieux.

La parabole se termine par une question : « Cependant, le Fils de l’homme, quand il viendra, trouvera-t-il la foi sur la terre ? » (v. 8). Et par cette question, nous sommes tous mis en garde **: nous ne devons pas renoncer à la prière, même si elle n’est pas payée en retour. C’est la prière qui entretient notre foi, sans elle la foi vacille** **! Demandons au Seigneur une foi qui se fasse prière incessante, persévérante, comme celle de la veuve de la parabole, une prière qui se nourrit du désir de sa venue. Et que dans la prière, nous vivions la compassion de Dieu, qui, tel un Père, vient au-devant de ses enfants plein d’amour miséricordieux.**

(\*) Traduction de Violaine Ricour-Dumas pour La DC. Titre de La DC.

<http://www.la-croix.com/Urbi-et-Orbi/Documentation-catholique/Actes-du-pape/Sans-priere-vacille-affirme-pape-Francois-lors-audience-generale-2016-05-25-1200762800>